

LIVES Impact



Régularisation des migrant·e·s sans-papiers et lien avec leur bien-être

CLAUDINE BURTON-JEANGROS, Cheffe de projet au Centre LIVES, Professeure ordinaire, Département de Sociologie, Institut de recherches sociologiques, Université de Genève

LIALA CONSOLI, Chercheuse doctorante en sciences sociales au Centre LIVES, CIGEV, Université de Genève

ALINE DUVOISIN, Coordinatrice du terrain d'enquête Parchemins, Post-doctorante, CIGEV, Université de Genève

JULIEN FAKHOURY, Chercheur doctorant au Centre LIVES, CIGEV, Université de Genève

YVES JACKSON, Médecin-cadre au Service de médecine de premier recours, Hôpitaux universitaires de Genève et Professeur assistant, Faculté de médecine, Université de Genève

Les migrant·e·s sans-papiers (MSP) sont particulièrement vulnérables dans un pays à haut revenu tel que la Suisse. Indépendamment de leur situation actuelle, la plupart des migrant·e·s considèrent que leur qualité de vie a augmenté par rapport à celle qu'ils avaient dans leur pays d'origine, une évaluation qui reflète les multiples difficultés auxquelles ils ont été confrontés avant de migrer. Par rapport aux migrant·e·s régularisé·e·s néanmoins, les migrant·e·s sans-papiers sont bien moins satisfait·e·s de leur vie.

Motivé·e·s par le désir d'une vie meilleure, les MSP subissent souvent des contraintes qui limitent leurs droits dans le pays d'accueil. De même, de nombreux migrant·e·s peinent accéder à un niveau de vie similaire à celui de la population générale et vivent alors avec un sentiment ➔

d'aliénation sociale, notamment lié à leurs conditions socio-économiques souvent défavorisées et à toutes les répercussions que cela implique.

En 2017 et 2018, le canton de Genève a mis en place un vaste programme de régularisation (opération Papyrus) afin de fournir des permis de séjour et de travail annuels renouvelables à plusieurs milliers de MSP de longue durée ayant fait l'objet d'une évaluation stricte. Nous avons ainsi élaboré un projet quasi-expérimental pour évaluer l'impact de la régularisation sur les conditions socio-économiques, la santé et le bien-être des MSP, qui sont en majorité des femmes originaires d'Amérique du Sud ou des Philippines travaillant dans le secteur domestique (Jackson et al., 2019).

Les questions concernant le bien-être objectif et subjectif sont particulièrement pertinentes dans la recherche sur la migration. Étant donné la diversité des parcours de migration et de l'intégration dans le pays d'accueil, les mesures objectives du bien-être sont difficiles à justifier. Les évaluations subjectives sont donc plus adaptées pour déterminer les conditions de vie actuelles des individus après l'immigration et leur adéquation avec leurs aspirations. En effet, si la principale raison d'émigrer est d'ordre économique, les résultats empiriques montrent qu'il n'existe qu'un lien très faible entre la hausse des revenus après l'immigration et une hausse du niveau de bien-être (Bartram, 2011 ; Safi, 2010)

Il est donc important d'analyser ces aspirations d'un point de vue dynamique, au fur et à mesure que s'imposent les incongruités de la vraie vie et la difficulté des conditions de vie.

Qu'est-ce que le bien-être ?

En ce qui concerne la question du bien-être individuel, nous basons sur plusieurs facteurs, notamment les ressources socio-économiques (revenus, logement et emploi), et les aspects liés à la qualité de vie (situation familiale, santé, équilibre vie professionnelle-vie personnelle, niveau de formation, liens sociaux, participation sociale, qualité de l'environnement, sécurité personnelle et bien-être subjectif). Ces analyses nous ont permis de conclure que le bien-être objectif et le bien-être subjectif ne sont pas forcément liés, et qu'il était donc important de les évaluer séparément et de tenir compte des ressources non-matérielles (Bartram, 2012).

Les conditions économiques n'ont que très peu d'impact sur la satisfaction à l'égard de la vie, quel que soit le groupe, ce qui confirme l'importance d'évaluer la qualité de vie en ne se basant pas uniquement sur l'aspect financier. Il existe toutefois une différence claire entre les migrant·e·s avec et sans-papiers en ce qui concerne les transferts de fond. Les MSP semblent plus soucieux d'avoir un revenu suffisant pour pouvoir envoyer

de l'argent dans leur pays d'origine et s'attachent moins à leur niveau de revenu personnel.

Les MSP face à de multiples difficultés

L'absence de permis de séjour expose les MSP aux bas salaires, à une protection sociale insuffisante et des difficultés d'accès aux soins de santé. Pour éviter l'expulsion, les MSP sont obligés de faire profil bas dans la société. Par rapport au statut socio-économique qu'ils avaient dans leur pays d'origine, le statut qu'ils occupent dans le pays d'accueil est souvent caractérisé par une mobilité professionnelle moindre, car les opportunités de travail des MSP se concentrent dans les emplois peu qualifiés, généralement dans le secteur du bâtiment ou du travail domestique. En outre, les pays d'accueil ne reconnaissent pas leurs diplômes et les MSP ayant une formation universitaire se retrouvent donc à accepter des emplois pour lesquels ils sont surqualifiés.

Les migrant·e·s sans-papiers ont souvent un niveau de revenus supérieur à celui qu'ils avaient dans leur pays d'origine. Même s'ils gagnent mieux leur vie, nombreux sont les MSP qui pensent que leur situation est temporaire, en attendant de rentrer dans leur pays d'origine, ou qu'ils obtiendront éventuellement un permis de séjour dans le pays d'accueil.

Liens sociaux des MSP

En approfondissant les facteurs liés à la migration qui influent sur le bien-être, nous avons constaté que la discrimination et la participation sociale jouaient un rôle prépondérant. L'impact négatif de la discrimination dont font état les migrant·e·s sans-papiers est particulièrement notable par rapport aux migrant·e·s régularisé·e·s qui y sont moins confronté·e·s et dont la satisfaction à l'égard de la vie n'en est généralement pas affectée. La discrimination joue également un rôle dans la crainte des migrant·e·s sans-papiers d'être expulsé·e·s, ce qui reflète l'importance d'une intégration progressive et légitime dans la société d'accueil.

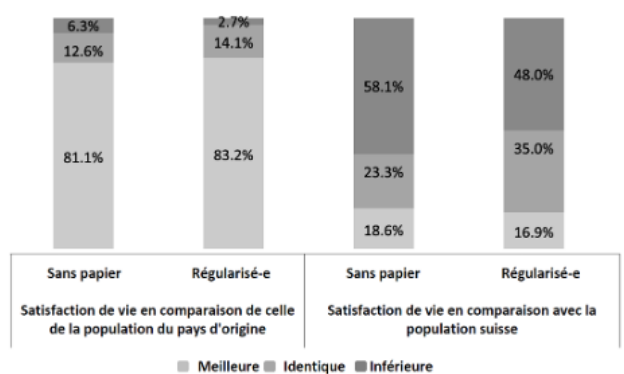
Outre un traitement juste et équitable, la participation sociale semble essentielle à la satisfaction que les MSP tirent de leur vie. Le soutien matériel et émotionnel associé à la participation sociale pourrait être particulièrement important pour ceux n'ayant aucun droit et des liens sociaux faibles.

Différences par rapport aux migrant·e·s régularisé·e·s

Les migrant·e·s récemment régularisé·e·s et les résident·e·s locaux réguliers ont des niveaux de bien-être similaires. Pour les migrant·e·s, l'obtention d'un permis de séjour officiel dans le pays d'accueil légitime l'appartenance sociale, ce qui accroît le sentiment de maîtriser leur vie et leur capacité à planifier leur

avenir, ce qui globalement augmente le bien-être (Kraler, 2019 ; van Meeteren et al., 2015).

Graphique: Satisfaction de vie par rapport à la population du pays d'origine et à la population suisse par groupes. Source: Parchemins study



Comme le montre le graphique ci-dessus, tant pour les migrant·e·s sans papiers que pour les migrant·e·s régularisé·e·s, la satisfaction de vie est jugée meilleure que celle de la population du pays d'origine. En ce qui concerne leur satisfaction de vie par rapport à la population suisse, une majorité de migrant·e·s régularisé·e·s déclarent une satisfaction de vie identique ou même meilleure que celle de la population suisse.

Conclusion

La satisfaction à l'égard de la vie reflète l'évaluation subjective de l'adéquation entre les aspirations et les circonstances de la vie. Les aspirations et les conditions de vie dépendent des opportunités qui surgissent selon le contexte. Les individus qui émigrent ne se contentent pas de comparer les lieux de résidence, mais concrétisent leur ambition d'une vie meilleure en prenant la décision de partir (Carling & Schewel, 2018). Cependant, leur capacité à faire de leurs rêves une réalité dépend des conditions qu'ils rencontrent dans les pays d'accueil. Ces différents éléments montrent bien l'importance d'évaluer le bien-être directement d'après le point de vue des individus, comme pour l'étude de la qualité de vie.

Pour les ex-MSP, la régularisation entraîne de nouvelles préoccupations matérielles et non matérielles, notamment le paiement des impôts, l'accès aux soins de santé et aux assurances, et l'accomplissement de responsabilités administratives. Ainsi, en essayant de s'assimiler et de sentir acceptés au sein de la société du pays d'accueil, les MSP, dont les conditions socio-économiques sont souvent très différentes de celles des résident·e·s locaux réguliers, sont confronté·e·s à des difficultés personnelles et socio-économiques très importantes. Le fait d'obtenir le statut de résident, un tournant majeur dans leur parcours migratoire, vient mettre un terme à des années de lutte pour pouvoir rester au prix

de nouveaux défis à gérer au quotidien.

L'évaluation positive des individus ayant récemment obtenu leur régularisation ne doit pas faire oublier les conditions socio-économiques difficiles qui persistent pour ces migrant·e·s, lesquels occupent des emplois essentiels mais peu rémunérés, notamment dans le secteur du travail domestique (Organisation mondiale de la santé, 2017). Au-delà de l'intérêt des chercheurs universitaires pour les critères non matériels dans la mesure du bien-être, nos résultats montrent la nécessité d'actions politiques répondant à l'évolution des besoins de ceux qui restent vulnérables dans un contexte de prospérité généralisée. ■

Références:

Article de référence

Burton-Jeangros, C., Duvoisin, A., Consoli, L., Fakhoury, J. et Jackson Y. (2021). The well-being of newly regularized migrant workers: Determinants of their satisfaction with life as compared to undocumented migrant·e·s workers and regular local residents. *Comparative Migration Studies*, 9(42). <https://doi.org/10.1186/s40878-021-00244-2>.

Autres publications de Parchemins

<https://cigev.unige.ch/recherches/research-l/health/parchemins>

Références citées

- Bartram, D. (2011). Economic migration and happiness: Comparing immigrant·e·s' and natives' happiness gains from income. *Social Indicators Research*, 103(1), 57–76. <https://doi.org/10.1007/s11205-010-9696-2>.
- Bartram, D. (2012). Elements of a sociological contribution to happiness studies: Sociology and happiness studies. *Sociology Compass*, 6(8), 644–656. <https://doi.org/10.1111/j.1751-9020.2012.00483>.
- Carling, J., & Schewel, K. (2018). Revisiting aspiration and ability in international migration. *Journal of Ethnic and Migration Studies*, 44(6), 945–963. <https://doi.org/10.1080/1369183X.2017.1384146>.
- Jackson, Y.-L. J., Courvoisier, D., Duvoisin, A., Ferro-Luzzi, G., Bodenmann, P., Chauvin, P., Guessous, I., et al. (2019). Impact of legal status change on undocumented migrant·e·s' health and well-being (Parchemins): protocol of a 4-year, prospective, mixed-methods study. *BMJ Open*, 9(5), e028336. <https://doi.org/10.1136/bmjopen-2018-028336>.
- Kraler, A. (2019). Regularization of irregular migrant·e·s and social policies: Comparative perspectives. *Journal of Immigrant and Refugee Studies*, 17(1), 94–113. <https://doi.org/10.1080/15562948.2018.1522561>.
- Safi, M. (2010). Immigrant·e·s' life satisfaction in Europe: Between assimilation and discrimination. *European Sociological Review*, 26(2), 159–176. <https://doi.org/10.1093/esr/jcp013>.
- van Meeteren, M., Mascini, P., & van den Berg, D. (2015). Trajectories of economic integration of amnestied immigrant·e·s in Rotterdam. *Journal of Ethnic and Migration Studies*, 41(3), 448–469. <https://doi.org/10.1080/1369183X.2014.924846>.
- Organisation mondiale de la santé. (2017). Women on the move: migration, care work and health. World Health Organization. <https://apps.who.int/iris/handle/10665/259463>.

LIVES Impact (ISSN: 2297-6124) publie régulièrement des notes sur des résultats de recherche pertinents pour les politiques publiques et sociales issus d'études menées au Centre LIVES. Elles sont publiées en trois langues (français, allemand et anglais) et envoyées aux personnes décideuses de l'administration publique, du monde politique et des organisations non gouvernementales.

Face à la crise sanitaire du COVID-19, LIVES Impact lance des numéros spéciaux qui visent à mettre en relief des recommandations pratiques et des analyses utiles à l'intention des responsables des politiques publiques et sociales, tant du point de vue du parcours de vie que, de manière plus générale, des sciences comportementales et sociales. Comité éditorial: Pascal Maeder, HES-SO & Centre LIVES (pascal.maeder@hes-so.ch)

Archives: www.centre-lives.ch/impact

Centre LIVES, Université de Lausanne, Bâtiment Géopolis, CH-1015 Lausanne, www.centre-lives.ch, T +41 21 692 38 71, ktt@lives-nccr.ch